



## CALENDRIER DE PAIEMENT DE LA DEMI-PENSION PERIODE DE AVRIL A JUIN 2024

Le paiement de la demi-pension s'effectuera selon le calendrier ci-dessous de 7H30 à 12H.  
 Le tarif d'un repas est de 2,20 €.

MOIS CONCERNES	NOMBRE DE JOURS		PERIODE DE PAIEMENT		MONTANT	
	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle	Sur place	En ligne	Demi pensionnaires	Demi pensionnaires pôle
AVRIL 2024	14	17	Lundi 8 avril Mardi 9 avril Jeudi 11 avril	Du 1 <sup>er</sup> avril au 15 avril 2024	30, 80	37, 40
MAI 2024	15	17	Jeudi 2 mai Lundi 6 mai Mardi 7 mai	Du 1 <sup>er</sup> mai au 15 mai 2024	33, 00	37, 40
JUIN 2024	SELON SOLDE		Lundi 3 juin Mardi 4 juin Jeudi 6 juin	Du 1 <sup>er</sup> juin au 15 juin 2024	SELON SOLDE	

### Mode de paiement :

- chèque : à l'ordre de l'Agent comptable du collège Jeanne & Emile ADENET en indiquant au verso le nom, prénom et le numéro de la carte de l'élève. Vous pouvez le déposer dans la boîte aux lettres située à l'accueil de l'établissement.
- espèces : pensez à faire l'appoint
- carte bancaire
- en ligne : accessible via le site du collège <https://site.ac-martinique.fr/clg-adenet/>

Le François, le 12 mars 2024

La principale  
 Andy PARICARÉ SINOSA

